

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9543**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales, mention Histoire, spécialité Espaces publics : Culture et Politique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Avignon, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires du master "Espaces publics : culture et politique" sont des cadres scientifiques qui sont à même de travailler dans l'enseignement, l'édition scientifique ou encore la recherche.

Ils disposent d'un savoir-faire en matière de recherche scientifique ; de compétences dans la transmission des connaissances ; de capacités interdisciplinaires dans les domaines de l'histoire, des sciences politiques, de la sociologie, de l'anthropologie ; ils peuvent bâtir un projet de recherches doctorales.

Ils sont appelés à travailler sur la recherche documentaire, à analyser des sources documentaires et à inventer de nouvelles approches à partir des sources archéologiques, numismatiques, épigraphiques ou archivistiques.

Les compétences ou capacités attestées sont les suivantes :

- Maîtrise de l'expression orale et écrite : capacité à organiser, rédiger des dossiers en français et en langues étrangères ;
- Connaissance générale des questions culturelles à l'échelle européenne, notamment dans leur dimension historique ;
- Mise en oeuvre des méthodes scientifiques et des règles de la recherche historique : répondre à une problématique à partir d'une bibliographie, rédiger une synthèse à l'issue d'une lecture critique des sources archéologiques ou archivistiques ;
- Capacité confirmée au travail en équipe, y compris dans des équipes pluridisciplinaires, en fonction des besoins des établissements publics, dont les missions et les objectifs sont connus ;
- Capacité à utiliser les outils de communication et d'information scientifiques (interventions orales, mémoires écrits, notes de synthèses).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le master permet à son titulaire de :

- s'orienter vers des concours de l'enseignement du second degré,
- de poursuivre dans l'enseignement supérieur en thèse de doctorat,
- de travailler dans l'édition scientifique (sciences humaines et sociales).

Ce professionnel peut exercer :

- dans les métiers de la recherche en histoire,
- dans les métiers de l'enseignement,
- dans les métiers de l'édition en sciences humaines et sociales,
- en qualité de conseiller éditorial.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le master Espaces publics : culture et politique se déroulant sur quatre semestres, est composé de 12 unités d'enseignement (UE), dont 8 en M1 et 4 en M2, obligatoires. Il présente deux parcours distincts :

*M1-Espaces publics culture et politique

Semestre 1,

UE1-le métier d'historien

UE2-langues (anglais, espagnol, italien)

UE3/UE4/UE5-sources et méthodes

Semestre 2,

UE6-langues

UE7-séminaire de recherche

UE8-projet de master : le mémoire

M2-Espaces publics culture et politique

UE9-séminaire de spécialité I

UE10-séminaire de spécialité II

UE11-langues

UE12-mémoire

*M1-Formation enseignement histoire-géographie

Semestre 1,
 UE1-le métier d'historien
 UE2-historiographie
 UE3-langues
 UE4-sources et méthodes
 UE5-enseignement géographie
 UE6-stage (observation et pratique accompagnée)
 UE7-évolution méthodes et finalités de l'enseignement en histoire et géographie

Semestre 2,

UE8-histoire
 UE9-géographie
 UE10-langues
 UE11-mémoire

M2-Formation enseignement histoire-géographie

UE12-histoire
 UE13-géographie
 UE14-séminaire de spécialité I
 UE15-épistémologie et didactique de l'histoire et géographie
 UE16-séminaire de spécialité II
 UE17-ESD (IUFM)
 UE18-préparation à l'oral
 UE19-mémoire
 UE20-stage en responsabilité

La certification s'obtient une fois la moyenne obtenue sur l'ensemble des UE.

Le contrôle des connaissances s'effectue par contrôle continu (interrogations orales ou écrites et rapports de stage éventuels).

Le mémoire de M1 présente la problématique, l'état des sources, l'historiographie et la bibliographie.

Le mémoire de M2 est un travail achevé sur le sujet défini en M1. Il présente une synthèse à partir d'un corpus de sources.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté d'habilitation du 10 septembre 2008 (n° habilitation 20080624)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 10 septembre 2008 (n° habilitation 20080624)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux de réussite :

2006/2007 - 54% en Master 1

2007/2008 - 65% en Master 1

2008/2009 - 42% en Master 1 - 57% en Master 2

Autres sources d'information :

<http://www.univ-avignon.fr>

Lieu(x) de certification :

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) [Avignon]

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

74, rue Louis Pasteur

84029 AVIGNON CEDEX 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Avignon

Historique de la certification :

Initialement maîtrise puis transformation en master d'histoire lors du quadriennal 2004/2007